Ce document a été mis en ligne le 16/09/2026 13:40

ARRETE 2026/24 ***2026/***

Portant délégation de signature à Monsieur le Directeur général des services

Le président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis,

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5211-9,

Vu la délibération du 20 avril 2026 n°2026/037 portant élection du président,

Vu la délibération du 20 avril 2026 n°2026/042 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire au président,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du conseil communautaire du 20 avril 2026, constatant l'élection du président, des vice-présidents,

Considérant que le président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services,

Considérant qu'il est nécessaire, pour assurer l'efficacité de l'administration intercommunale et la réactivité des services communautaires, de déléguer la signature à M. Olivier LEVEAUX, directeur général des services,

ARRETE

Article 1. À compter du 20 septembre 2026, délégation permanente de signature est donnée à M. Olivier LEVEAUX, attaché territorial, directeur général des services, pour signer, au nom du Président, sous sa surveillance et sa responsabilité :

- Les correspondances administratives de gestion courante des services communautaires, à l'exclusion de tout acte engageant l'EPCI ;
- Les devis inférieurs à 1 500 euros hors taxe ;
- Les notes, comptes-rendus et documents internes ;
- Les échanges avec les communes membres de l'EPCI relatifs à l'exercice de ses compétences ;
- La signature des registres des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération ;
- La gestion courante du personnel à l'exclusion des actes relatifs à la carrière des agents, à la création de poste et aux recrutements.

Article 2. Une ampliation sera notifiée au destinataire du présent arrêté, qui accepte cette délégation.

Article 3. Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de son auteur dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le même délai, notamment par l'intermédiaire de l'application Télérecours citoyens accessible sur www.telerecours.fr.

L'exercice d'un recours gracieux proroge le délai de recours contentieux.

Ce document a été mis en ligne le 16/09/2026 13:40

ARRETE 2026/24 ***2026/***

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 16/09/2026 Publication le 16/09/2026 *Vu, Le Président – Serge SIMÉON* *Notifié à l'agent le 16/09/26* *M. Olivier LEVEAUX*	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 16/09/2026 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMÉON CA2C Communauté d'Agglomération Cambrésis-Catésis

Ce document a été mis en ligne le 16/09/2026 13:40

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**A2026_24**
Objet :	**Arrêté 2026/24 portant délégation de signature à Monsieur le Directeur général des services**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-16 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	059-200030633-20260916-A2026_24-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20260916-A2026_24-AR-1-1_0.xml	text/xml	909 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : A2026_24.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20260916-A2026_24-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	695.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 septembre 2026 à 12h09min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 septembre 2026 à 12h09min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 septembre 2026 à 12h09min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 septembre 2026 à 12h10min11s	Reçu par le MI le 2026-09-16